

PV du CA du samedi 13 février 2016

Le CA s'est déroulé le samedi 13 février 2016, à 9h, sur convocation et ordre du jour, à l'Abri des Pèlerins au Grau d'Agde

1- Approbation du compte rendu du CA de 1 décembre 2015

- ▶ Le Compte rendu est adopté à l'unanimité

2- Approbation des comptes rendus de l'AGE et de l'AGO du 12 décembre 2015

- ▶ Le PV de l'AGO est adopté à l'unanimité. Il sera envoyé à l'UFUTA comme l'exigent les nouveaux statuts de l'UFUTA.
- ▶ Le PV de l'AGE qui a modifié les statuts de l'association, incluant le Club de l'université est adopté à l'unanimité.

3- Modifications de la constitution du BUREAU

3-1 Le CA prend acte de la démission de Jean François Migayroux du poste de Vice-Président de Mèze. Mr Migayroux souhaite rester membre du CA.

3-2 Le Président propose au CA la nomination de **Mme Auzias Jocelyne au poste de Vice-Présidente de Mèze.**

- ▶ **Nomination adoptée à l'unanimité**

3-3 Sur proposition de Mme Auzias, Le Président propose au CA la nomination de **Mme Cladel Noelle au poste de Vice-Présidente Adjointe de Mèze.**

- ▶ **Nomination adoptée à l'unanimité**

4- Point sur les finances

4-1 Point sur les adhésions site par site

Agde : 193 (203 en février 2015)

Frontignan : 206 (208 fin d'année 2015)

Lamalou : 110 (87 en 2015)

Mèze : 108 (99 en 2015)

Sète : 333 (317 en 2015)

Tourbes : 170 (167 en 2015)

TOTAL à ce jour= **1120 étudiants+ 60 profs et 11 membres d'honneur (dont 6 sont étudiants)**

4-2 Point sur la situation financière à ce jour sur l'exercice en cours

Total des comptes de trésorerie à ce jour : 126 066,10€

Recettes : CG (230€) + cotisations	145 080,00€
Intérêts	786,44€
Dons	837,42€
→ Total : 146 703,86€	

Compte de charges à ce jour : 59 101,01€ + 2600,49€ investissement (2 ordinateurs) →61 701,50€
Solde pour fonctionner pendant le reste de l'exercice en cours (7mois+fête) :85 002,36€

4-3 Perspectives en termes d'investissement.

4-3-1 **Mr Bocage devrait commencer à être filmé** prochainement pendant son cours à Sète sur « L'Europe » pour produire une série de DVD.

4-3-2 Intervention de Mr Morel sur l'état et les perspectives envisageables en investissement sur le parc audio-informatique de l'UTL et de ses sites

► Conclusion : le parc des ordinateurs est ancien (les ordinateurs sont sous Vista). Il y aurait nécessité de les renouveler. Mais ils servent essentiellement à l'utilisation des vidéoprojecteurs ou lecture de photos et images.

La technicité des vidéoprojecteurs récents a évolué. Ils se comportent comme des ordinateurs et sans besoin d'ordinateur pour lire les photos, les vidéos etc...sur support USB

► Décision votée au terme de cette présentation technique :

► **VOTE : A l'unanimité il est voté une somme de 10 000€ pour renouveler les vidéoprojecteurs (et la connectique qui va avec).**

Il est bien noté que les sites garderont parallèlement leur ancien vidéoprojecteur et ordinateur.

Mr Morel achètera d'abord un vidéoprojecteur de ce type pour le tester dans les sites et mesurer les + et les -.

5- Modifications des contrats des salariés de l'UTL34

5-1 Information du CA sur la problématique des mutuelles

L'UTL, comme la nouvelle loi l'exige, a proposé une mutuelle santé aux 4 salariés qui l'ont refusée cette année, comme ils en avaient le droit.

5-2 Information du CA sur une mission éventuellement confiée à Mr Barale pour notre site internet

Mr Ravaille expose une proposition pour donner de nouvelles tâches à notre salarié M Barale ce qui porterait son nombre d'heures mensuelles à 60 h.

► **VOTE : Les membres du CA votent à l'unanimité, de proposer à Mr Barale, un contrat de 60 h/mois à partir du 1 mars 2016.**

Mr Ravaille reçoit mandat du CA pour établir cet avenant à son contrat actuel.

6- La problématique de gestion des publics

L'augmentation du nombre des adhérents pose des problèmes de salle.

Les problèmes de ce type se multipliant et notre règlement n'ayant pas prévu ces situations lors de son écriture (moins d'étudiants dans chaque site alors), Mr Ravaille souhaite **que l'on établisse des règles pour organiser la gestion de ces situations compliquées, que ces règles soient fixées pour septembre 2016 et connues des étudiants au moment de leur inscription.**

7- Modification nécessaire du RI

- Ecrire la Charte du Club de l'université (cotisation-fonctionnement- règlement- référents par site)
- Revoir la Charte de la commission voyage

► Revoir la gestion des sorties pédagogiques :

Ce n'est pas l'UTL qui organise ces sorties. Ces sorties sont proposées pédagogiquement par le professeur d'un cours. MAIS le groupe doit s'organiser de façon autonome et responsable au côté du professeur qui a suggéré la sortie. En l'état actuel du fonctionnement de notre université, ni le professeur de l'UTL, ni l'UTL ne sont responsables juridiquement de l'organisation de telle ou telle sortie ou déplacement.

8- Théâtre

8-1 "Lysistrata » sera jouée toute l'année civile 2016

La pièce sera présentée à Balaruc les Bains le vendredi 8 avril à 20h30 à la Maison du Peuple (Prêt gratuit de la salle- aide des techniciens municipaux avant- pendant après à titre gracieux- répétition le jeudi 7 avril)

8-2 Problématique 2017 pour le théâtre

Une nouvelle pièce ne pourra être présentée qu'à partir de janvier 2017

8-3 Budget 2016 alloué à cet atelier

► **VOTE : A l'unanimité, le CA renouvelle un budget de 2000€ pour 2016.....** (Qui devra servir aussi à la pièce qui débutera début 2017)

Les dons reçus par l'association sont affectés prioritairement à l'atelier théâtre (déplacer les décors revient assez cher par la location nécessaire de camionnettes)

9- L'UFUTA

9-1 **Le règlement intérieur** a été modifié et adopté lors du dernier CA du 3 février 2016 suite à la modification des statuts. Ce règlement a été majoritairement écrit par Mr Ravaille, membre du CA de l'UFUTA sur demande de la Présidente de l'UFUTA.

9-2 **Les Assises de l'UFUTA auront lieu à GAP. L'AG** prévue lors de cette manifestation nommera les membres du CA et leur suppléant selon le nouveau règlement.

► **Mr Ravaille soumet sa candidature comme membre du CA de l'UFUTA pour représenter l'UTL**

VOTE : Proposition adoptée à l'unanimité du CA de l'UTL34

► **Mr Ravaille soumet la candidature de Mr Bocage à sa suppléance**

VOTE : Proposition adoptée à l'unanimité du CA de l'UTL34

9-3 **Le lien organique de l'UTL avec une université** doit être réactualisé conformément aux statuts de l'UFUTA et à la convention signée. Mr Ravaille y travaille.

9-4 **Conférence du professeur Vellas du 16 mars et conférences de l'UTL fin mars.**

Le professeur Vellas est un éminent professeur d'Economie internationale à l'Université de Toulouse 1, directeur de l'Université du 3^{ème} âge de Toulouse et directeur du Master « Management, économie et politique du tourisme international. Il oeuvre pour le développement des universités du 3^{ème} âge dans le monde.

Le thème de sa conférence traitera des enjeux de la politique touristique en France et du rôle des universités du 3^{ème} âge en faveur du tourisme des séniors.

Le lieu et horaires : Cinéma « le Travelling » à Agde à 16h, le mercredi 16 mars

Après un large échange autour de la fermeture éventuelle de tout l'UTL cet après-midi- là, il est décidé :

VOTE n°1 : A la majorité, il est décidé que L'UTL sera fermé le mercredi 16 mars après midi

(Aucun cours sur tous les sites) pour permettre à un maximum d'étudiants de participer à cette conférence
(Abstention=0 Contre= 8)

VOTE n°2 : A la majorité, il est décidé d'annuler la semaine de conférences initialement prévue du 28 mars au 2 avril 2016 avec maintien de tous les cours réguliers dans tous les sites (aucune conférence)

(Abstention=1 Contre = 6)

10- Questions diverses

10-1 Echange avec un professeur écossais

Un professeur écossais propose des échanges entre Séniors de l'UTL et séniors écossais = sorte de jumelage

VOTE : Les membres du CA adopte à l'unanimité cette idée de jumelage à étudier de plus près

10-2 Commission des fêtes et devis

Mme Boulmier propose à la validation par le CA le devis de l'entreprise « Décibel » de 1500 € pour organiser et gérer la sonorisation de la fête de l'UTL.

► **VOTE : Le CA valide à l'unanimité cette proposition de devis**

Mme Boulmier propose le traiteur que la commission des fêtes a pressenti. Elle informe du menu proposé, du repas servi sur plateau individuel, et du coût par personne.

► **VOTE : Le traiteur et le repas pour un coût de 15€/ personne sont validés à l'unanimité par le CA**

10-3 OMC de Balaruc et UTL de Frontignan-Balaruc-les Bains

La Mairie de Balaruc qui met à disposition des salles chaque semaine à titre gracieux à l'UTL de Frontignan, a mis en place un office municipal de la culture « OMC » association qui regroupe toutes les associations culturelles de Balaruc et qui essaie de promouvoir la Culture sur Balaruc- les Bains

L'OMC souhaite que l'UTL qui agit sur Balaruc-les Bains en proposant des activités culturelles (cours allemand, littérature sud-américaine- DVD d'économie, pièce de théâtre UTL avec Lysistrata le 8 avril) dans des salles de Balaruc puisse adhérer et ait sa place en tant que membre actif au CA de l'OMC.

PROPOSITION soumise au vote :

Il est confié à Mr Mathieu (Vice-Président de Frontignan) et Mme Jégat (Vice-Présidente du site de Frontignan) un mandat du CA, pour participer aux activités de l'OMC de Balaruc, d'en rendre compte chaque fois que nécessaire, à condition que les statuts de l'OMC intègrent dans son article 4 des statuts, la notion de respect de l'indépendance de ses membres.

VOTE : La proposition est adoptée à l'unanimité du CA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h

Le Président : Stéphane Ravaille